CONFIGURATION D'UN COMMUNAUX DANS LA CAMPAGNE DU BASSIN DE VIE DE DOUVAINE

WORKSHOP DANS LE CADRE DU PROJET *CONTRÉES RESSOURCES*

13 Décembre 2019

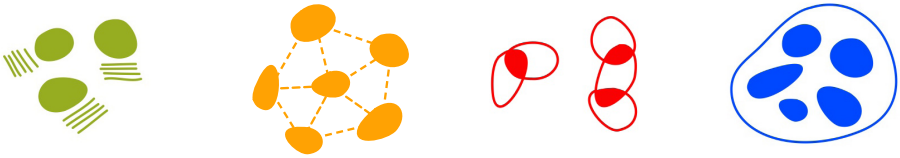

Organisé par l'atelier apaar_paysage et architecture
Encadré par la Team Academy

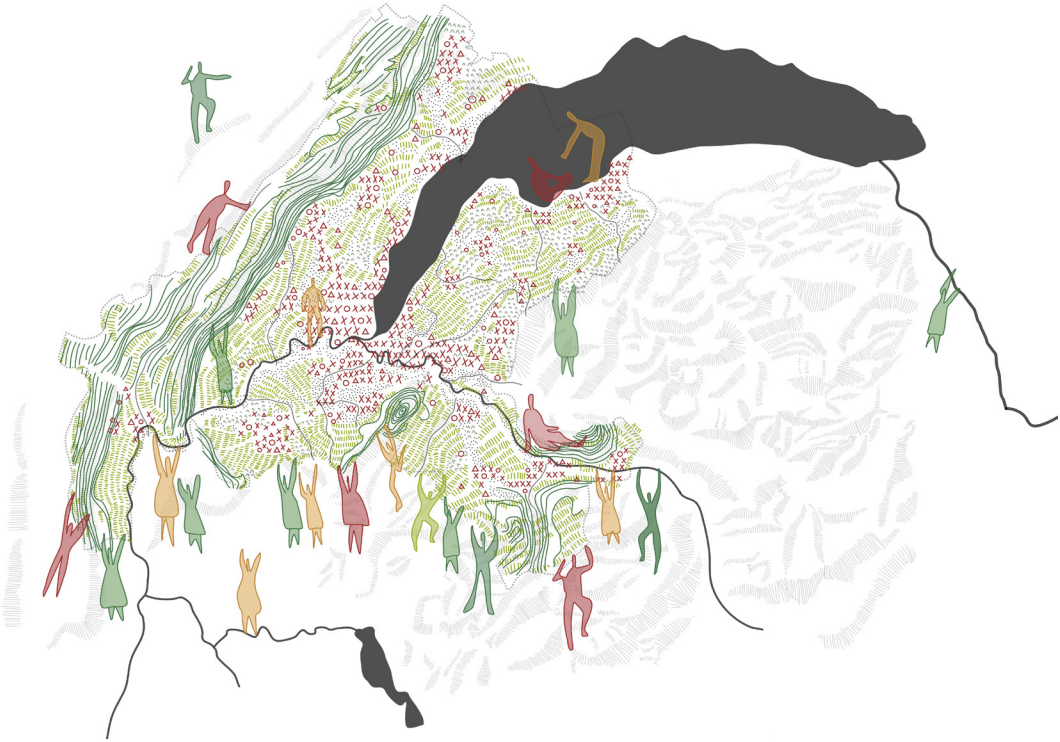

SOMMAIRE

Présentation P. 4

Déroulement du workshop P. 5

Participant.e.s P. 6

Contexte du projet P. 8

Notre projet P. 9

Nos 4 axes de lecture P. 10
- Ressources d'utilité publique
- Réseau d'échange
- Échelles et gouvernance
- Quartiers et communs

Introduction à la notion de campagne remarquable P. 12

Introduction à la notion de communaux P. 14

Contexte : la commune de Douvaine P. 16

Vue d'ensemble P. 17

But du workshop P. 18

Zoom sur le cas d'étude P. 19

Premières réflexions pour la configuration d'un communaux P. 21

PRÉSENTATION

L'atelier apaar_paysage et architecture est un espace de création de projets ; de la stratégie territoriale et paysagère à la construction de bâtiments et de jardins. Nos projets, nous les voulons modestes, vivants, en relation avec notre environnement géographique, spatial et social. Dans notre pratique, nous explorons tous les potentiels afin de faire émerger le meilleur et la nouveauté. Ceci dans le but de faire sens et de favoriser un avenir durable.

La Team Academy est un programme bachelor de la Haute École de Gestion & Tourisme HEG en Valais. Le programme pédagogique se spécialise dans le domaine de la prospective et est basé sur l'apprentissage par l'action. Plus particulièrement, les étudiantes Mathilde Bourdin, Romina Kamhi et Elizabeth Piroska Komaromi sont en charge de ce workshop.

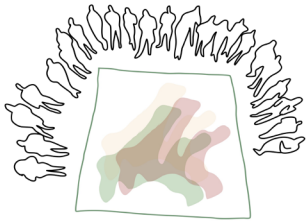

DÉROULEMENT DU WORKSHOP

Lieu : Château de Thénières, 74140 Ballaison, France
Début : 13h30
Fin : 18h

- Introduction de l'atelier apaar : présentation de la région et de ses enjeux
- Exercice brise-glace
- Explication du défi à relever
- Exercice d'échauffement
- Brainwriting

PAUSE

- Création d'un plan d'action

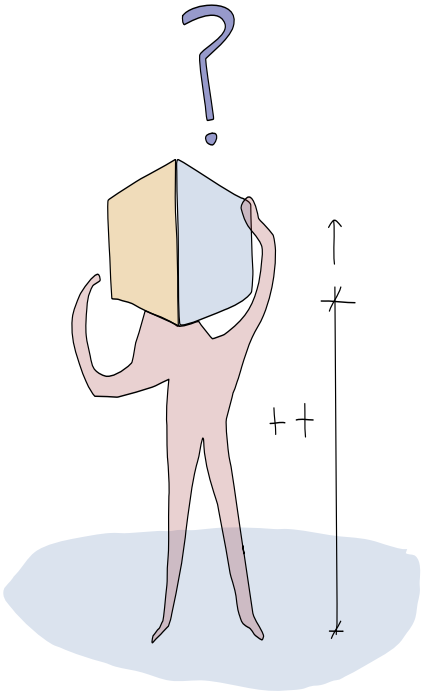

PARTICIPANT.E.S

Nous remercions chaleureusement les personnes participant au projet :

- Prisca Faure
  Etat de Genève : Cheffe de service du Plan Directeur Cantonal

- Marie-Pénélope Guillet
  Thonon Agglomération : Responsable du service Protection et gestion du milieu naturel

- Benoît Molineaux
  Coopérative Équilibre : Spécialisé en enjeux énergétiques et développement de nouveaux quartiers

- Simon Garcin
  Syndicat aménagement du Chablais : Chargé de mission, secteur forestier

- Charlotte Le Gouic
  Genevois français : Chargée de mission aménagement du territoire

- Mathieu Iglésias
  Etat de Genève : Chef de projet urbanisme

- Adrien Maire
  Chambre de l'agriculture Savoie Mont Blanc : Chargé de territoire Chablais

- Séraphin Hirtz
  apaar_paysage et architecture : Architecte paysagiste

- Nathalie Mongé
  apaar_paysage et architecture : Urbaniste

- Raphaël Niogret
  apaar_paysage et architecture : Architecte

- Thomas Bolliger
  apaar_paysage et architecture : Architecte

- Ralitsa Dilova
  apaar_paysage et architecture : Géomaticienne

- Tiffany Borella
  apaar_paysage et architecture : Géographe

CONTEXTE

Les visions prospectives pour le Grand Genève : Habiter la ville-paysage du 21e siècle est une consultation urbano-architecturale et paysagère initiée par la Fondation Braillard. Cette consultation internationale a pour ambition de réunir des éléments de connaissance et des visions stratégiques d'aménagement, conduisant à des scénarios d'évolution pour un projet durable de l'agglomération franco-valdo-genevoise à l'horizon 2050. Les nouveaux outils, méthodes et dispositifs élaborés à cette occasion permettront de faire émerger des formes innovantes d'habitat, de déplacement, de travail et de loisirs avec, en toile de fond, l'urgence environnementale. Plus largement, cette consultation vise à donner des éléments de réponse au questionnement suivant : Quelles formes aura la métropole de Grand Genève en 2050 ? Comment allons-nous nous loger, travailler, nous déplacer pour faire face au changement climatique ? Quel rôle de l'architecte, de l'urbaniste et du paysagiste dans un contexte de transition écologique ?

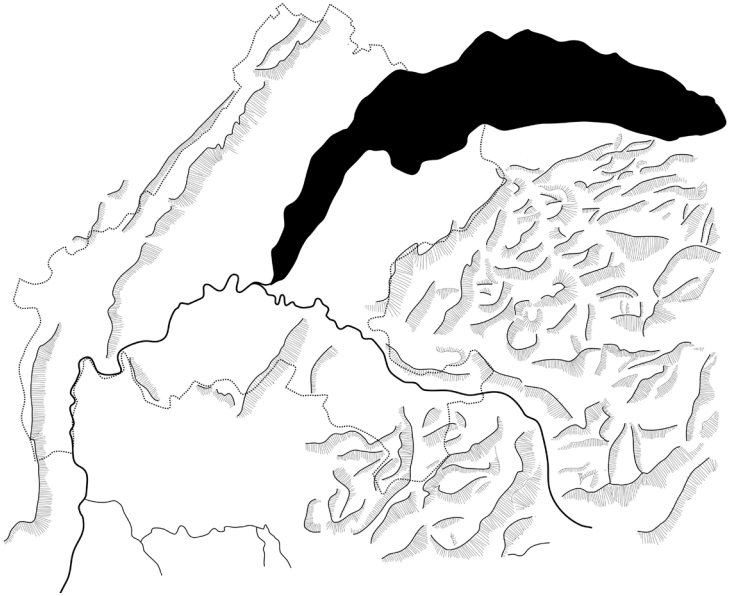

NOTRE PROJET

Pour répondre à ces interrogations, notre pensée s'articule autour d'un projet que nous avons nommé les *Contrées Ressources*. À notre sens, les *Contrées Ressources* forment un territoire d'équilibre qui réconcilie ressources et bâti ; proximité et échanges globaux ; comportements collectifs et individuels. Pour atteindre cet équilibre, nous devons renforcer notre autonomie, notre économie avec nos propres ressources sur notre territoire. Mais nous devons aussi écouter, intégrer et collaborer entre individus. L'agglomération dont nous rêvons est en adéquation avec les ressources de son territoire. Elle renforce notre autonomie, notre créativité et compte sur nos propres forces. Elle favorise une logique de proximité avec des *Contrées Ressources* constitutives de nouvelles formes de production et d'habitat faisant la part belle aux communs.

Pour mettre en application les changements qui nous semblent nécessaires, notre méthodologie est basée sur 4 axes de lecture qui nous paraissent fondamentaux dans l'élaboration du Grand Genève que nous projetons, soit :

- Des ressources d'utilité publique au service de l'agglomération
- Un réseau d'échange dense favorisant proximité et l'économie du territoire
- De nouvelles échelles et formes de gouvernance
- Une renaissance des quartiers et des communs

Ces axes sont en constante discussion et à prendre en compte à différentes échelles. Ils guident et structurent notre réflexion dans le cadre de ce projet.

DES RESSOURCES D'UTILITÉ PUBLIQUE AU SERVICE DE L'AGGLOMÉRATION

Par cet axe, nous entendons valoriser l'ensemble des ressources sur notre territoire. Ces ressources comprennent largement le bassin hydrographique, les forêts, les campagnes, les alpages qui, ensemble, forme l'infrastructure écologique. Les ressources comprennent non seulement une facette productive pour le bien vivre des habitant.e.s mais comportent aussi un statut de protection et de connectivité pour l'ensemble de la biodiversité.

Les objectifs liés à cet axe sont :

- Statut particulier de protection
- Accord sur les zones constructibles
- Production agricole locale renforcée
- Création de communaux complémentaires
- Création de services écosystémiques

DE NOUVELLES ÉCHELLES ET FORMES DE GOUVERNANCE

Au travers de l'axe nouvelles échelles et formes de gouvernance, nous appelons à une réorganisation des institutions, des acteur.s et des actions. Le but ici est de trouver une cohérence entre la France et la Suisse mais aussi une harmonie entre les échelles (canton, bassin de vie, commune, quartier..). L'idée est aussi de redonner une place à l'individu. En bref, un changement dans la hiérarchie et la structuration administrative est à mettre sur la table.

Les objectifs liés à cet axe sont :

- Des administrations plus accessibles
- Cohérence paysagère
- Implication des individus
- Dénomination commune pour la Suisse et la France

UN RÉSEAU D'ÉCHANGE DENSE FAVORISANT LA PROXIMITÉ ET L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

Les réseaux d'échange denses comprennent l'ensemble et la valorisation du réseau viaire (transports publics, mobilité, douce...) mais aussi un réseau social et économique. L'idée est de promouvoir la proximité et le local. Les circuits-courts, l'échange, la collaboration locale sont valorisés.

Les objectifs liés à cet axe sont :

- Transformation du réseau existant
- Relations de proximité, distances raccourcies
- Réconciliation des espaces ruraux et urbains
- Un territoire plus équilibré
- Une économie régénératrice

UNE RENAISSANCE DES QUARTIERS ET DES COMMUNS

La renaissance des quartiers et des communs vise à repenser notre cadre et nos modes de vie. L'idée est de repenser les quartiers existants et nouveaux au niveau de la gestion et du partage des espaces mais aussi de la consommation, du recyclage, des matériaux... En résumé, il est question de revoir notre impact sur l'environnement à la baisse à l'échelle fine du quartier.

Les objectifs liés à cet axe sont :

- Réduire drastiquement notre empreinte écologique
- Intégrer le partage à l'échelle des habitants
- Décentraliser l'apprentissage et le savoir
- Associer quartiers et localité

INTRODUCTION À LA NOTION DE CAMPAGNE REMARQUABLE

Dans le cadre des *Contrées Ressources,* nous avons localisé différentes entités rurales. Pourtant, plus que de simples zones agricoles, ces campagnes remarquables symbolisent de réelles entités paysagères de production. Elles intègrent respectivement des villages, des routes mais surtout des pâturages, des prairies, des grandes cultures, des maraîchages, de l'arboriculture et de la viticulture. Les campagnes remarquables possèdent chacune leurs spécificités et renvoient, par conséquent, à une notion d'identité particulière et d'appartenance. Ces dernières doivent être valorisées et préservées face au mitage et à l'avancement de l'urbain. Néanmoins, la demande d'espace pour l'habitation ainsi que pour les loisirs ne peut être négligée. C'est pourquoi, il est nécessaire de se pencher sur ces questions de répartition des espaces afin de trouver un équilibre entre agriculture – habitation – loisirs.

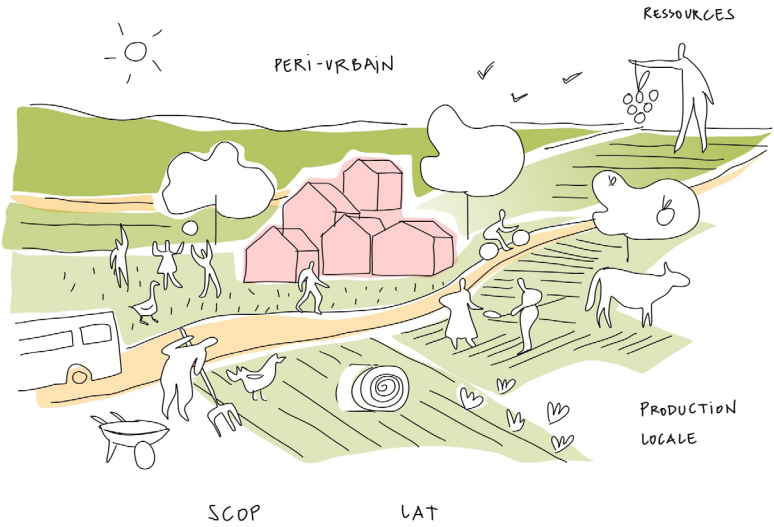

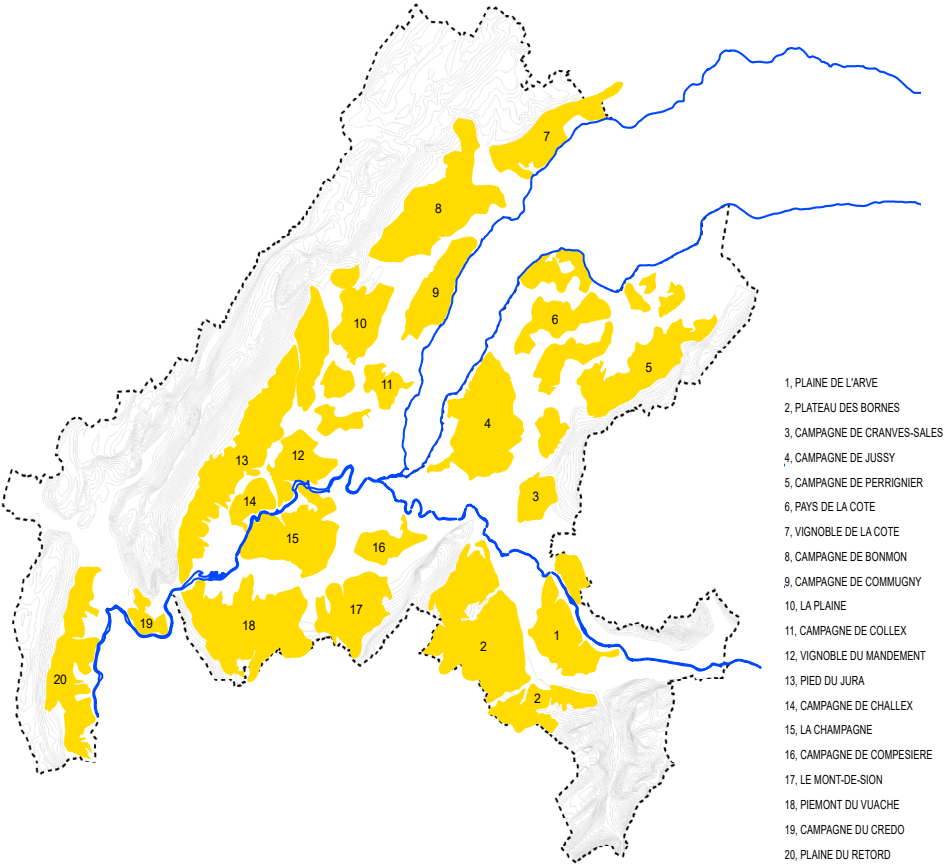

campagnes remarquables

INTRODUCTION À LA NOTION DE COMMUNAUX

Afin de réfléchir sur ces espaces campagnes nous avons élaboré un concept nommé communaux. Ceux-ci désignent des espaces d'entre-deux. Plus précisément, nous les voyons - comme des franges - situés à l'interstice entre les tissus urbains, les champs, les cours d'eau et les forêts. Nous avons imaginé ces espaces comme outil de transition, à la fois pour lutter contre le mitage et assurer une protection des surfaces dédiées à la production, mais également pour conserver la biodiversité des milieux ainsi que pour offrir des lieux de loisirs et de délassement. En plus de pallier au grignotage des terres de cultures, les communaux pourront aussi accueillir des parcs, des écoles et autres infrastructures publiques. Tout comme ils pourront aussi être utilisés pour la mutualisation d'espaces et d'aménités. On pourrait y imaginer par exemple un partage d'équipements agricoles participant ainsi à l'amélioration du fonctionnement des aires agricoles.

Le terme communaux est historique et unissait l'imbrication territoriale de la France et de la Suisse. Le but à travers ceux-ci est de répondre aux besoins des citoyen.ne.s locaux et urbains, à la forte demande de loisirs et de guider les agriculteur.rice.s comme les habitant.e.s dans une nouvelle organisation de leurs ressources.

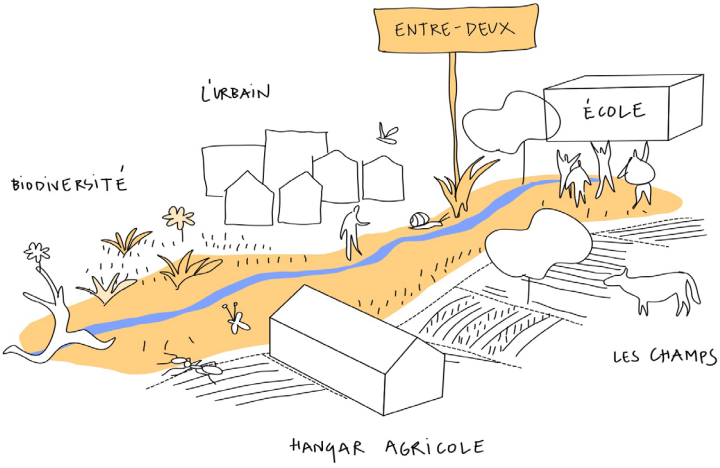

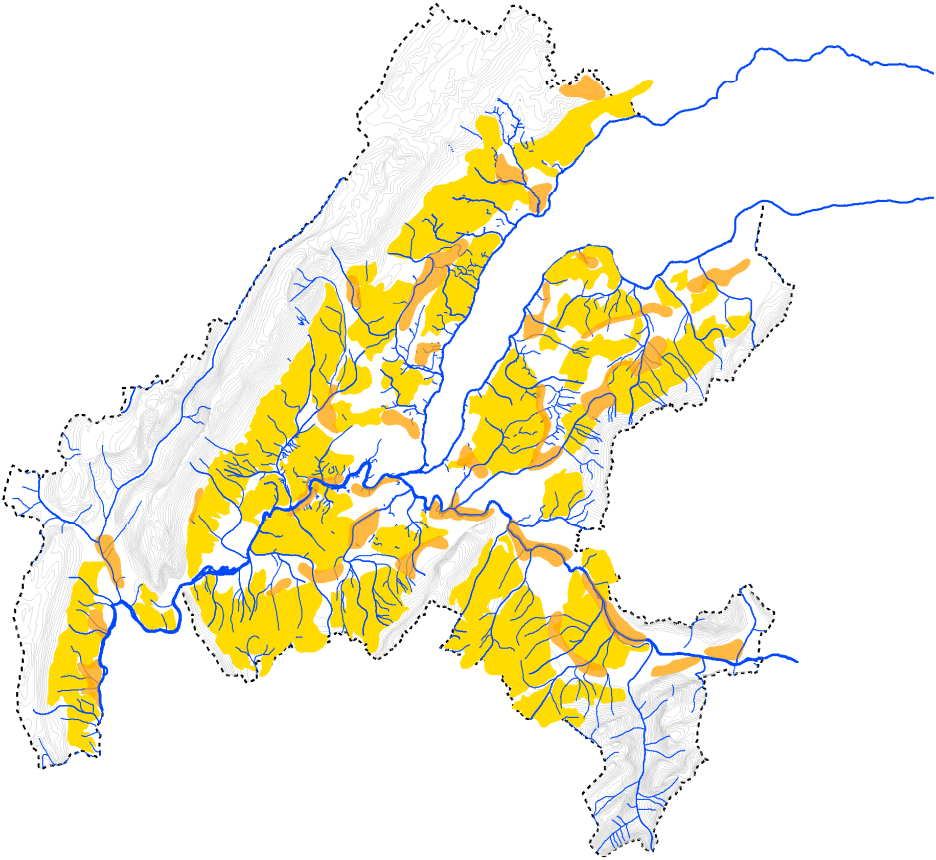

campagnes remarquables

communaux

CONTEXTE : LA COMMUNE DE DOUVAINE

La commune de Douvaine fait partie des 25 communes regroupées au sein de Thonon Agglomération. Elle compte près de 6'000 habitant.e.s et se localise à près de 500m d'altitude. Située dans la plaine du Bas-Chablais, entre le lac Léman et les montagnes des pré-Alpes, Douvaine jouie d'une situation privilégiée, bien que sa proximité avec la Suisse la soumet à une forte pression économique.

La commune de Douvaine conserve une agriculture relativement bien distribuée et diversifiée sur son territoire. On y trouve notamment des vignes, du maraichage et des cultures de céréales. La forêt est aussi partie intégrante de son paysage. Ressource locale à valoriser, réservoir de biodiversité, la forêt est aussi un espace de loisirs et de découvertes pour l'ensemble de la population. Néanmoins, Douvaine se trouve fortement soumise à l'urbanisation avec un enjeu de transition entre ces différentes zones qui composent son territoire. La césure entre celles-ci peut être perçue comme abrupte et nécessiterait d'être repensée.

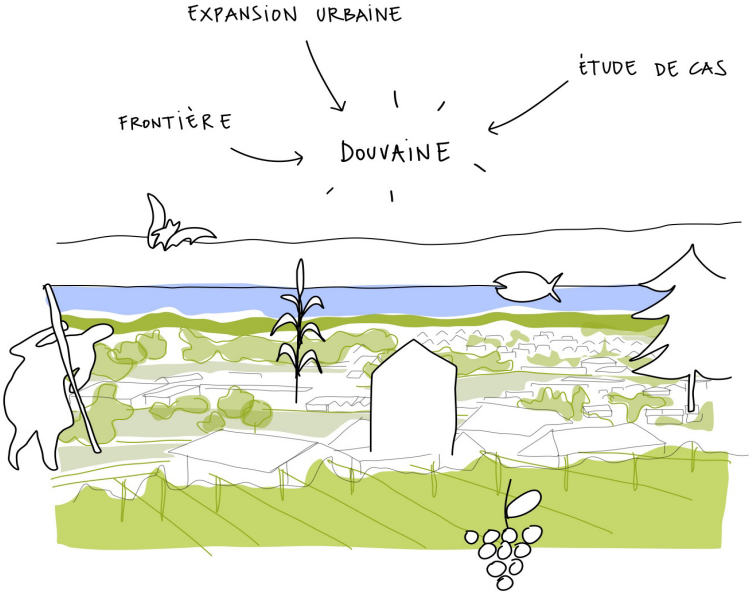

VUE D'ENSEMBLE

cas d'étude

frontière

délimitation commune

BUT DU WORKSHOP

À l'occasion de ce workshop, organisé par l'atelier apaar et encadré par la Team Academy, nous souhaitons réfléchir ensemble à cette notion de communaux dans la région de la presqu'île du Léman. Plus précisément, nous allons nous pencher sur une campagne où l'agricole doit concilier avec l'urbain. L'idée est alors de poser une réflexion sur ces zones d'entre-deux quant à l'utilisation de ces espaces, de leur gouvernance voire du partage de ceux-ci entre les habitant.e.s de la région.

Afin d'élaborer un plan d'action concret, nous affinons l'échelle pour nous concentrer sur une campagne de Douvaine. Cette méso-échelle nous permettra de nous pencher sur des problématiques claires et précises. Le but étant de formuler concrètement les modifications qui nous apparaissent comme nécessaires pour une campagne s'inscrivant dans la transition écologique.

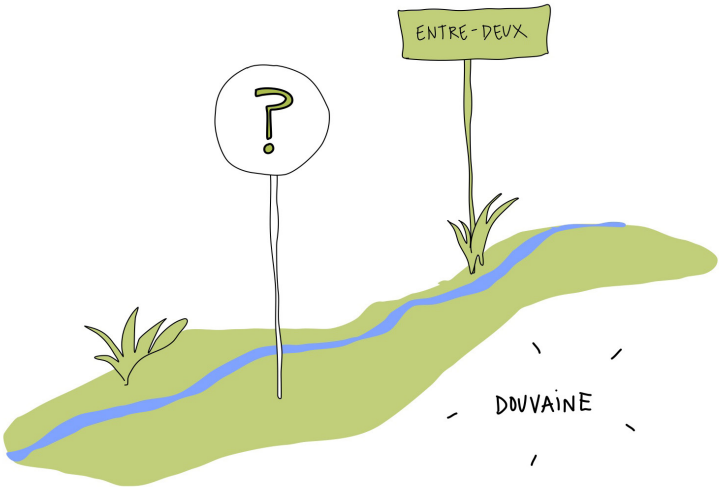

ZOOM SUR LE CAS D'ÉTUDE

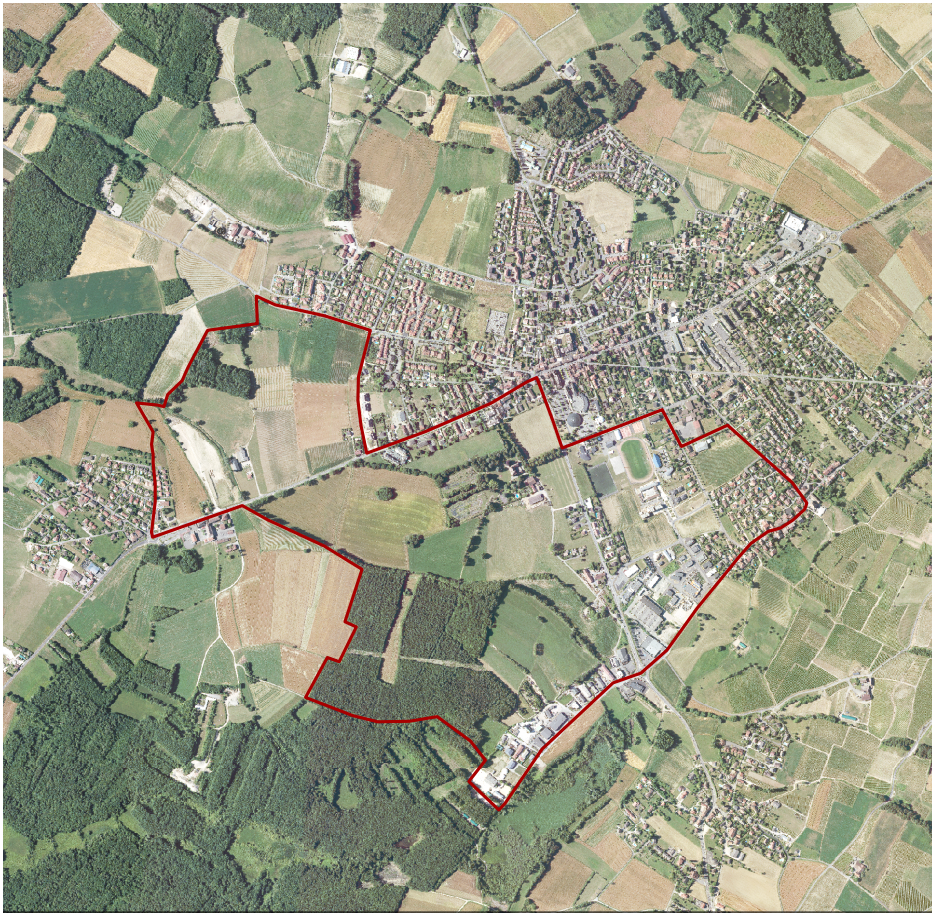

délimitation cas d'étude

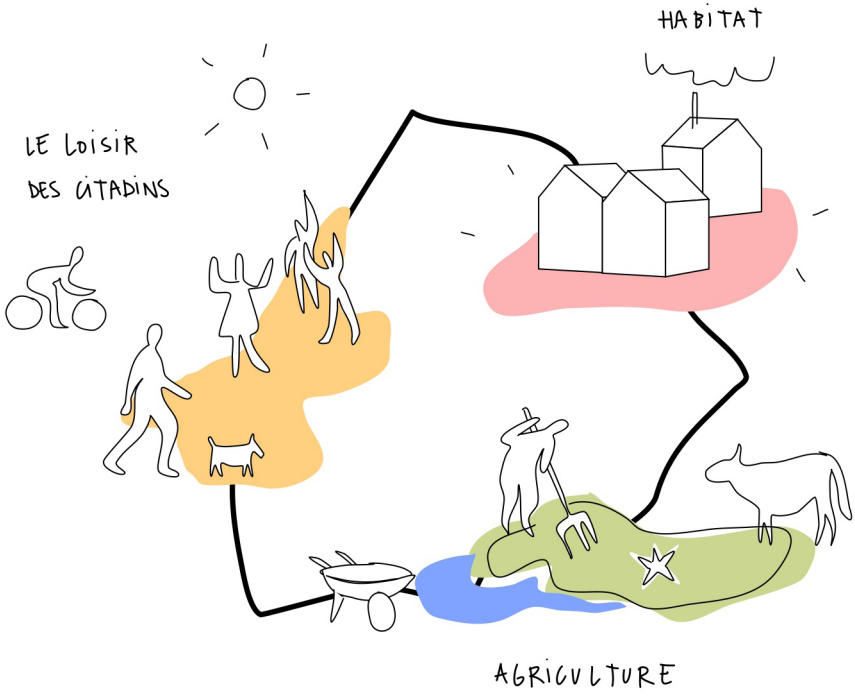
HABITAT
LE LOISIR
DES CITADINS
AGRICULTURE

PREMIÈRES RÉFLEXIONS POUR LA CONFIGURATION D'UN COMMUNAUX

Par configuration d'un communaux, nous entendons répondre à la question suivante :

Comment les communaux peuvent-ils qualifier ces espaces d'entre-deux et répondre à la demande plurielle d'agriculture, d'habitation et de loisirs ?

L'idée est de développer une réflexion sur les transformations, les modifications, les améliorations ou encore renversements indispensables pour la campagne de demain. Afin d'analyser ensemble cette échelle qu'est le communaux, nous avons déjà soulevé plusieurs thématiques à prendre en compte. Ces dernières ne sont pas exhaustives mais permettent de donner un premier angle des enjeux à considérer.

1. Travailler la résilience

Face aux changements climatiques, les campagnes - en plus des espaces urbains - doivent anticiper les perturbations futures auxquelles nous allons devoir faire face. La résilience doit être prise en considération dans l'exploitation des ressources, la production, l'organisation et l'aménagement de notre territoire.

→ Comment travailler les communaux pour qu'ils puissent prendre part aux démarches résilientes ?

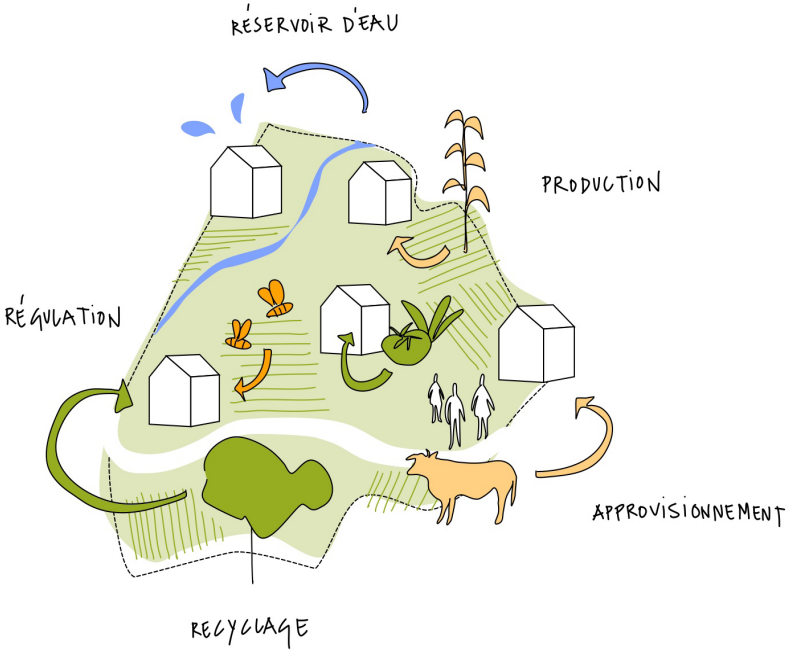

2. Offrir des continuités écologiques

Entre les tissus urbains et les parcelles agricoles, les marges pour la biodiversité sont restreintes. Par conséquent, les continuités écologiques et la perméabilité entre les espaces s'en trouvent souvent lésées et nuisent à la faune comme à la flore.

→ Comment organiser les communaux en considérant ces besoins écologiques ?

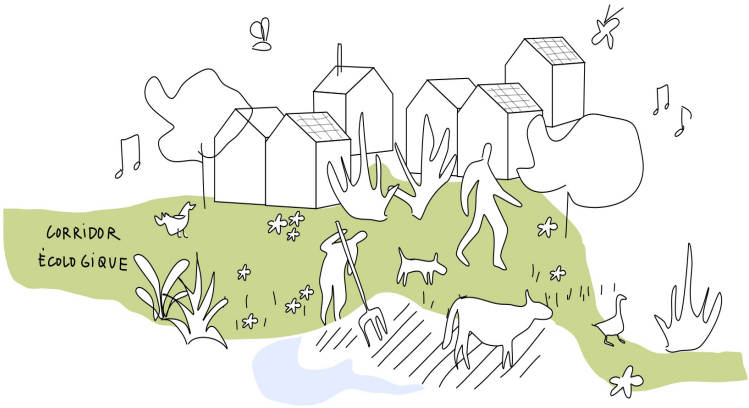

3. Encourager la production locale et les circuits-courts

Les bienfaits des circuits-courts et ce, tant au niveau de la transition écologique que dans une perspective économique, ne sont plus à démontrer. Ce mode de consommation « direct» doit reprendre une place prédominante dans nos économies.

→ Comment les communaux peuvent participer aux échanges locaux ?

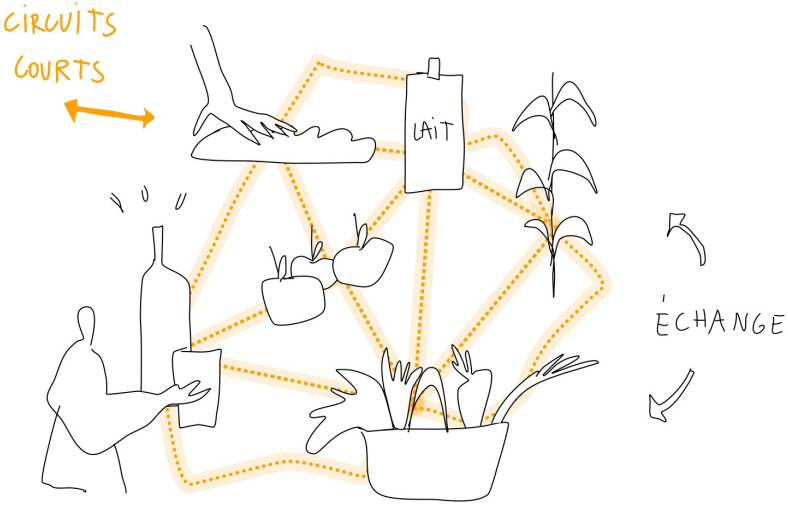

4. Promouvoir un habitat dense et qualitatif

Notre demande spatiale pour l'habitation ne cesse d'augmenter au détriment de zone dédiée à l'agriculture, aux loisirs etc. Il est temps de repenser notre consommation d'espace tout en maintenant une qualité de vie.

→ Comment les communaux peuvent-ils prendre part à l'adaptation et l'optimisation des tissus construits dans un processus de densification ?

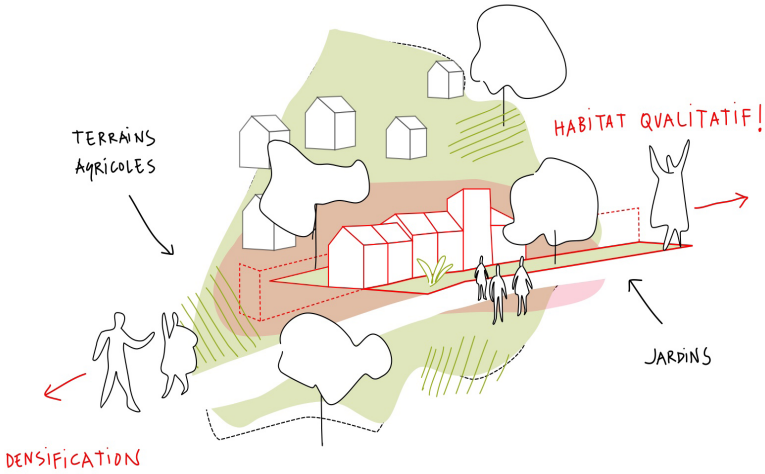

5. Répondre à la demande de loisirs des habitant.e.s locaux et des urbains

Le territoire agricole est bien trop souvent mité par l'urbain et les infrastructures de loisirs engendrant des conflits d'usages. Les loisirs de la population sont à repenser voire à relocaliser.

→ Comment les communaux peuvent-ils organiser les lieux de loisirs ?

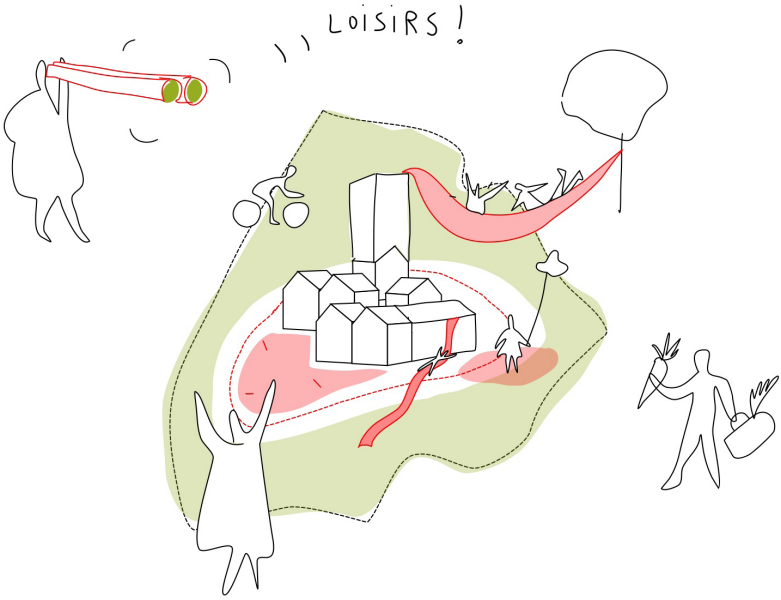

6. Étendre les possibilités de déplacement en transport public et mobilité douce

Nous héritons d'un espace urbain qui semble plus adapté à la voiture qu'à l'humain. Des transports plus écologiques sont à prendre en considération pour se rendre comme pour sortir des campagnes.

→ Comment encourager des types de transport autre que la voiture, notamment pour se rendre dans les communaux ?

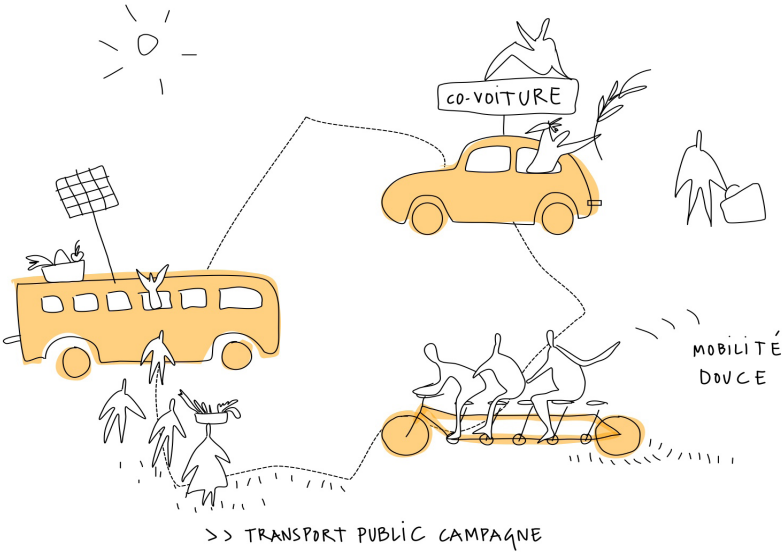

7. Valoriser le paysage

Le paysage n'est pas une page blanche mais possède une réelle épaisseur, une histoire et apporte ainsi une valeur intrinsèque au territoire. Le paysage participe à un sentiment d'appartenance ainsi qu'à la construction identitaire de chacun.e.

→ Comment les communaux peuvent-ils valoriser les lisières de village et le lien au grand paysage ?

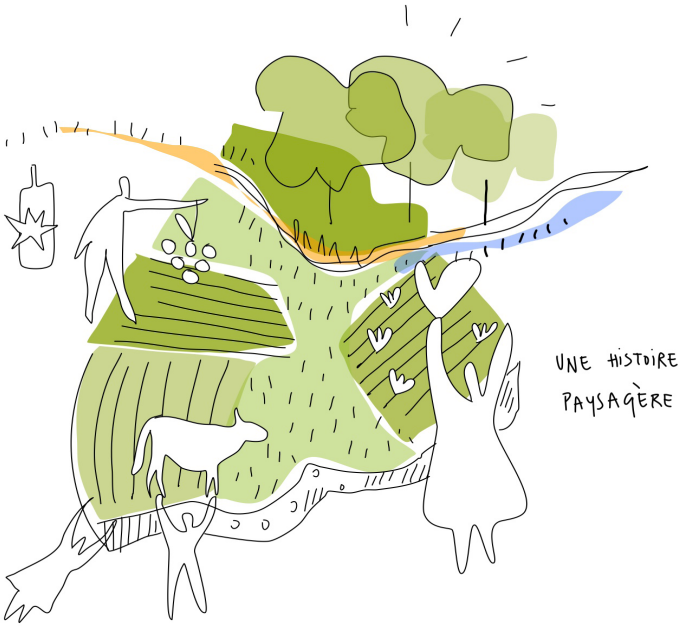

8. Créer des liens de communauté

Les citoyen.ne.s ne sont que peu sollicités dans l'organisation et l'aménagement de leur entourage. L'investissement et la participation au sein de celui-ci est par conséquent moindre.

→ Comment conférer un rôle au communaux dans une logique de mise en lien et de proximité ?

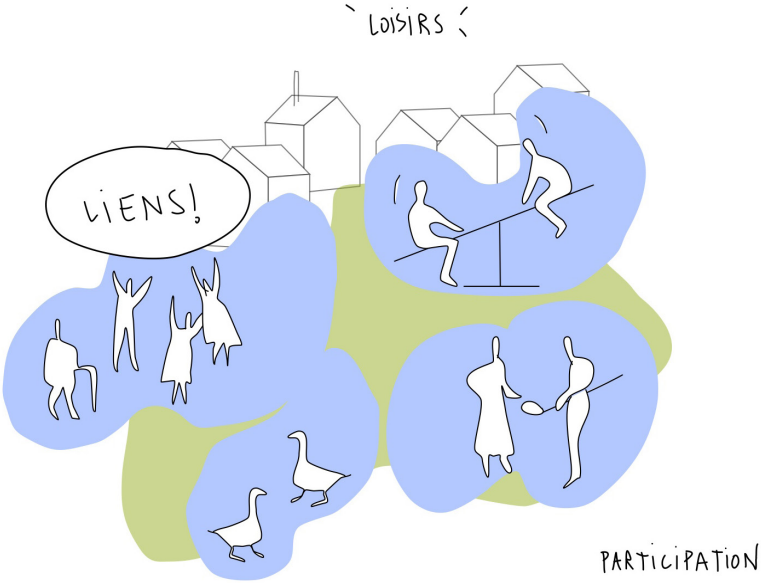

9. Créer une gestion à l'échelle du communaux

Le développement d'un communaux implique la création d'une nouvelle échelle et par conséquent demande une refléxion sur la gouvernance de ces espaces nouveaux.

→ Comment mettre en place une gouvernance à l'échelle du communaux ?

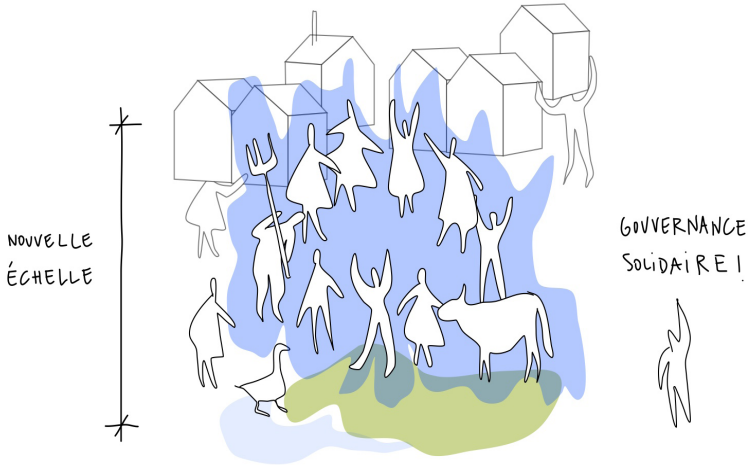

Illustrations tirées de:
Visions prospectives pour le Grand Genève, apaar 2019, dessin@irène gil
Vision 2050, aménagement de la ville de Neuchâtel, apaar 2019, dessin@irène gil